

"Le statut de la Sarre" dans Het Vrije Volk (26 octobre 1954)

Légende: Le 26 octobre 1954, le quotidien néerlandais Het Vrije Volk décrit la nature des difficultés que rencontrent les autorités de la République fédérale d'Allemagne (RFA) et de la France pour trouver un accord sur le statut économique et politique de la Sarre.

Source: Het Vrije Volk. 26.10.1954. [s.l.]. "Saarstatuut".

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/le_statut_de_la_sarre_dans_het_vrije_volk_26_octobre_1954-fr-3da568c2-1a0f-4371-bd67-93307e8656c4.html

Date de dernière mise à jour: 05/07/2016



Le statut de la Sarre

Dans l'ancienne résidence de fonction de Madame de Maintenon et Madame de Pompadour, le Premier ministre Mendès-France et le Chancelier fédéral Adenauer ont jeté les bases d'un nouveau statut de la Sarre. Si l'on pouvait envoyer ces deux dames colporter des messages — surtout auprès de Sa Majesté —, ces deux messieurs ne manquent pas non plus de talents diplomatiques. Ils devaient dégager un accord, sous haute pression: M. Mendès-France n'a pas pu faire passer les traités de Londres au sein de son Assemblée nationale mais en vente jumelée avec la Sarre, mais il ne pouvait pas non plus se permettre de quitter le Palais Chaillot les mains vides. M. Adenauer devait trouver le juste milieu entre les exigences du nationalisme allemand et la nécessité politique de ne pas laisser échapper la souveraineté ouest-allemande, maintenant qu'elle était enfin à sa portée.

Les deux Premiers ministres se sont, selon une coutume hollandaise, ardemment concertés avec leurs fondés de pouvoir. M. Adenauer a emmené les présidents de groupes parlementaires du Bundestag à Paris, y compris M. Ollenhauer, et M. Mendès-France a consulté à maintes reprises son cabinet, l'Assemblée nationale étant en vacances. Ce qui témoigne du poids que représente la question de la Sarre en matière de politique intérieure, tant en France qu'en Allemagne de l'Ouest. MM. Adenauer et Mendès-France n'entendaient pas assumer seuls la responsabilité des concessions qu'ils devaient faire. Le Chancelier fédéral allemand bénéficie au moins de l'appui de son parti, le Premier ministre français peut être assuré du soutien de ses collègues.

Le statut de la Sarre place le territoire minier à la frontière franco-allemande sous l'autorité de l'Union de l'Europe occidentale, qui sera représentée à Sarrebruck par un commissaire. Ce fonctionnaire doit rendre des comptes au Conseil des ministres de la nouvelle Union, pour autant que cela concerne la défense et la représentation à l'étranger. Le gouvernement de la Sarre a par ailleurs pleine autorité sur son territoire. Il sera élu dès que les Sarrois auront choisi leur nouveau statut par référendum. Le plan van der Goes van Naters a donc été sauvé autant que possible, autant que la situation le permettait après l'échec de la Communauté européenne de défense.

Une victoire, dont peut se targuer M. Adenauer, est qu'il a été stipulé que le statut à présent élaboré ne sera valable que jusqu'à la conclusion d'un traité de paix définitif avec l'Allemagne. Cette concession de la France a en grande partie contribué à l'obtention par le Chancelier fédéral d'une majorité pour le nouveau statut de la Sarre au sein de son Parlement. Car M. Mendès-France s'est en outre montré intraitable dans ses exigences politiques, et non sans raison. Les nationalistes allemands, qui brûlent d'impatience de récupérer la Sarre, diffusent leur propagande «Heim ins Reich» généreusement financée. Ils ont mis au point un programme d'action, où figurent également les «territoires annexés» belges et néerlandais, et disposent d'une palette de démagogues extrêmement radicaux. Lorsque les Sarrois auront approuvé leur statut par voie de référendum et élu leur nouveau Parlement de manière démocratique, il sera alors possible d'opposer à la liberté de propagande politique, y compris celle des partis allemands, l'exigence qu'ils respectent la liberté choisie par les Sarrois. Ce qui signifie que M. Mendès-France prévoit de lourdes sanctions en cas d'oubli éventuel de ce respect.

Avec la Sarre est levé le dernier écueil à la signature des traités de Londres, et ils sont finalement entrés en vigueur avec célérité. Il est ainsi encore possible de réparer beaucoup de choses gâchées par les années d'immobilisme de la France. D'autant que la récente note de Moscou ne fait aucune concession qui justifierait une perte de temps.